

# ASCOQ

## mon pays

MENSUEL

le N° 0,20 N.F.

## MAMAN vivant symbole DE L'AMOUR

Certaines mamans croient volontiers que **LES ENFANTS ONT ÉTÉ CRÉÉS ET MIS AU MONDE POUR ELLES-MEMES**. La manifestation la plus fréquente de cet état d'esprit se produit au moment du mariage de leur garçon ou surtout de leur fille. Plus ou moins directement, elles agissent comme si cet enfant n'avait pas le droit à son tour, de fonder un foyer. La **RESISTANCE** est plus vive encore lorsqu'il est question d'une consécration à Dieu dans le sacerdoce ou la vie religieuse. Elles oublient, ces mamans-là, qu'un fruit mûr n'est pas fait pour rester sur l'arbre. Il doit être cueilli ou se détacher de lui-même. Si par hasard il y demeure, il se dessèche et se ratatine.

Qu'elles ouvrent donc l'Évangile et qu'elles voient comment a agi le modèle de toutes les mamans, la Vierge Marie. Toute sa vie a été un **RENONCEMENT CONTINUËL À JOUIR DE SON FILS POUR ELLE-MÊME**. Rien ne lui a été épargné. Elle l'a mis au monde dans une étable, alors qu'elle avait imaginé son arrivée dans un foyer bien chaud et bien préparé. Dès l'âge de 12 ans, il se donnait déjà exclusivement aux affaires de son Père. A 33 ans, elle le voit mourir sur une croix, dans des souffrances atroces.

Sa vie a été tellement effacée que les Évangélistes n'ont rien trouvé à dire sur son compte. Elle n'apparaît dans leurs récits qu'à de très rares moments et avec une telle discrétion qu'on en demeure à la fois étonné et émerveillé.

Mais il lui suffit d'exprimer un désir aux noces de Cana pour que « son Fils » accepte de faire un miracle, un mot, un regard de sa mère, et voilà que le Christ intervient d'une manière extraordinaire pour changer de l'eau en vin. Elle lui a dit : « Ils n'ont plus de vin », et ses yeux étaient pleins de confiance parce qu'elle connaissait le bon cœur de son enfant.

A tant d'amour, le Fils a répondu par un geste d'amour. Ce jour-là, la fête des mères était instituée dans le cœur des chrétiens. La fête des mères, c'est la **FÊTE DE L'AMOUR DESINTÉRESSÉ AUQUEL RÉPOND AVEC EMPRESSEMENT L'AMOUR FILIAL**.

Le modèle des mamans, c'est la Vierge Marie. Et voilà que la fête des mères se célèbre pendant le mois de mai, c'est-à-dire le mois de Marie.

Coincidence heureuse qui doit porter les mamans à se mettre en face du modèle qui leur est proposé. Mais les enfants surtout se demanderont s'ils sont décidés, **PAR AMOUR DE LEUR MAMAN, À FAIRE, s'il le faut, DES MIRACLES, POUR LUI FAIRE PLAISIR**.

C'est la manière par excellence de célébrer la « fête des mères » et, pour les chrétiens plus fervents, de « faire leur mois de Marie ».

## Journée importante

Le Concile a mis en évidence l'intérêt de l'Église pour tout ce qui forme l'opinion publique : presse, cinéma, radiodiffusion, télévision, etc...

Ce sont des moyens puissants. Les hommes qui les ont en mains peuvent « fabriquer » à leur gré l'opinion publique. Quand la télé et la radio sont bien orchestrées avec le soutien de la presse, le spectateur-auditeur-lecteur perd sa liberté de jugement. Il est forcé de croire ce qu'on lui répète et ce qu'on lui démontre à longueur d'année. Cela s'appelle « conditionner » l'opinion.

La publicité commerciale utilise le conditionnement, ce n'est dommageable que

pour le porte-monnaie. C'est plus grave quand les pouvoirs publics s'en servent pour violer la liberté des citoyens. C'est extrêmement grave quand un parti unique en profite pour imposer « sa vérité » à tout un peuple.

Le Concile rappelle que tous les hommes ont droit à l'information vraie.

L'Église souhaite aussi que dans tous les pays ces moyens de communication sociale puissent servir à la diffusion de l'Évangile.

Enfin elle rappelle aux fidèles qu'ils devraient aider ceux qui dans la presse, à la télé et à la radio occupent une tribune chrétienne. C'est le but de la

journée mondiale des moyens de communication sociale qui aura lieu le dimanche 22 mai.

On doit prier pour ceux qui assument des responsabilités dans le domaine de l'information. Songeons aussi à aider financièrement les organismes qui travaillent à la diffusion de la pensée chrétienne grâce à ces moyens si puissants. Les catholiques réfléchiront à ce que peut coûter une heure de télévision, par exemple celle qui s'appelle « Le jour du Seigneur » et qu'ils peuvent suivre chaque dimanche. Qu'ils imaginent aussi le bien immense que réalise cette émission et qu'ils n'y restent pas indifférents.

## EN VUE des Communions Solennelles

Au cours des deux dernières semaines ont eu lieu des réunions de mamans dans chaque quartier d'Ascq.

Avec beaucoup de simplicité et de cordialité, ces mamans ont parlé avec le prêtre à qui elles ont confié leurs enfants pour qu'il les aide dans leur formation religieuse, comme les instituteurs et professeurs les aident dans leur formation scolaire. Ces échanges amicaux semblent bien avoir eu de bons résultats.

Naturellement on a parlé aussi de la journée du 29 mai, que les parents préparent avec soin. Les mamans furent unanimes à demander que la cérémonie de renouvellement des promesses du baptême n'ait plus lieu en pleine après-midi, comme cela s'était fait jusqu'en 1965.

Leur désir sera exaucé : d'accord avec elles, nous

mettrons cette cérémonie à 12 heures précises.

Les communicants auront donc à venir deux fois ce dimanche de la Pentecôte : une première fois à 8 h 15, chez les Religieuses, pour se rendre en procession à la messe de communion célébrée à 8 h 30, une seconde fois directement à l'église pour la cérémonie de 12 heures.

Rappelons aussi aux parents qu'il n'est plus nécessaire de venir chercher les cierges le vendredi au presbytère. Ils seront distribués aux enfants le dimanche matin chez les Religieuses à 8 h 15. Les parents voudront bien en régler le prix de 10 F directement à M. le Doyen ou par l'intermédiaire de leurs enfants en mettant cette somme sous enveloppe. Un bon nombre de parents ont profité des réunions pour s'en acquitter.

## Appel à nos lecteurs

L'échéance est arrivée ! Depuis la dernière souscription, en avril 1965, vous avez reçu dix numéros de ce journal.

Vous trouvez dans celui-ci l'enveloppe où vous voudrez bien mettre votre contribution.

Vous y avez été fidèles les années précédentes, nous sommes assurés que vous continuerez. Vous penserez aussi, si vous le pouvez, à ceux qui n'ont pas les moyens d'acquitter cet abonnement et pour que tous aient quand même chaque mois « Ascq mon pays », vous forcerez un peu votre souscription.

Merci !

# Nous aurons bientôt des cloches neuves

Dans notre journal d'avril nous avons annoncé que la Municipalité d'Ascq avait l'intention de faire refondre les cloches de l'église et de doter la commune d'un jeu de cloches qui marquera par ses sonneries les fêtes et les deuils. Cette question

## Heurs et malheurs des Ascquois au cours des âges

Il y avait une église à Ascq en 1128, cela est certain. Elle est mentionnée à cette date dans le patrimoine de l'abbaye de Cysoing. J'ignore depuis combien de temps cette église existait.

L'église actuelle fut construite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVII<sup>e</sup>. L'ancienne était-elle tombée en ruines ? avait-elle été incendiée dans les guerres de religion ? Je n'en sais rien.

La nouvelle église des années 1600 était bâtie en pierres de Lezennes, petits blancs taillés sur le parement pour les deux faces des murs. L'intervalle des deux faces est bourré de moellons liés par un mortier d'argile et de chaux. Les piliers sont en pierre bleue de Tournai. Le clocher aussi était construit en petits blancs, comme ceux de Sainghin et de Flers, il avait le même aspect massif, solide et bien proportionné.

Nous ignorons ce qu'il pouvait avoir comme cloches. Probablement une seule et modeste. Ce pays était pauvre. Sa population ne comptait que de petits cultivateurs et quelques artisans. Les bourgeois propriétaires et surtout les seigneurs habitaient les villes. Dans les siècles passés Ascq fut périodiquement théâtre de guerres.

Déjà, en 1214, pour la bataille de Bouvines, Ascq vit passer les troupes de l'empereur d'Allemagne Othon, de Ferrand, comte de Flandre, et de Philippe Auguste, roi de France. Ces passages et séjours de troupes n'apportaient que misères. Au XVI<sup>e</sup> siècle les guerres de religion furent particulièrement cruelles dans nos pays : les bandes de gueux tuaient et incendiaient. Le XVII<sup>e</sup> siècle amena la terrible guerre de Trente ans. Ensuite ce furent les guerres de succession d'Espagne et de succession d'Autriche. Pendant deux siècles, jusqu'à la bataille de Fontenoy, en 1745, les villages d'Ascq, Annappes, Hellemmes et Fives ne connurent guère la paix. Les armées s'installaient à

est venue à la délibération du Conseil municipal du 22 avril. Les journaux vous ont appris qu'un devis avait été accepté. En ce moment il est soumis à l'examen de la Préfecture de Lille pour approbation. On espère que la décision ne tardera pas

tour de rôle, suivant les hasards des combats, tantôt des Espagnols, tantôt des Français, ou encore des Allemands ou des Hollandais. Nos pauvres pays étaient ravagés périodiquement.

La seule vraie période de paix se place entre 1745 et 1792. Ascq devient un village prospère et c'est alors qu'il s'offre quatre cloches pour rythmer les événements de sa vie. Le curé d'Ascq depuis 1760 jusqu'en 1784 se nomme Antoine Larchez.

Ces cloches furent baptisées en 1779 et voici les inscriptions qu'elles portaient :

1<sup>re</sup> : L'an 1779, furent parrain Jean, Michel Delemart, eschevin, et maraine mademoiselle Alexandrine, Victoire Libert, qui m'ont nommée Victoire ;

2<sup>de</sup> : L'an 1779, furent parrain Louis, François, Joseph Havez, eschevin, et maraine dame Marie, Angélique Desplanque, et m'ont nommée Angélique ;

3<sup>de</sup> : L'an 1779, furent parrain Augustin, Joseph Libert, Lieutenant, et maraine Marie, Augustine Saladin, lesquels m'ont nommée Augustine ;

4<sup>de</sup> : Nous appartenons avec mes trois sœurs à la communauté d'Ascq en 1779. Furent parrain Louis, Joseph Barrez, bailli, maraine Dame Jeanne, Françoise Pollet, lesquels m'ont nommée Louise. Moi et mes sœurs avons été fondées par les Régnaud.

Hélas ! ces cloches dont la paroisse était justement fière n'égayèrent pas longtemps le ciel paisible d'Ascq. En 1792, les armées autrichiennes massées en Belgique menaçaient la frontière. Leurs avant-postes étaient à Marquain près de Baisieux. La Convention décrète que la Patrie est en danger. Le 22 avril 1792 un décret de la Convention réquisitionne les cloches pour en faire des canons. Pendant plus de six mois la municipalité d'Ascq, peu empressée de perdre ses cloches, fait la sourde oreille. Mais il fallut s'exécuter, trois furent descendues et envoyées à la fonte. On laissa en place la plus petite.

La Révolution puis l'Em-

et que le fondeur se mettra bientôt au travail.

La commune entière s'en réjouira, car sur ce point elle n'est pas gâtée : elle sera heureuse d'entendre solenniser les dimanches et les fêtes par de joyeuses volées.

En attendant, il serait peut-être intéressant d'évoquer à propos de ces cloches quelques siècles d'histoire locale. Les acquisitions et pertes successives des

pire furent des périodes d'invasion. En 1815 après la chute de l'Empire, les armées d'occupation restèrent sur notre sol jusqu'en 1818. Dans nos villages logèrent les troupes du 2<sup>e</sup> corps d'armée des Alliés, c'est-à-dire des Anglais, des Hanovriens, des Prussiens et des Hollandais, période de grandes souffrances et de réquisitions continuelles. La plaine entre Ascq et Annappes, où s'édifie aujourd'hui la cité scientifique fut ravagée sans pitié par les manœuvres quotidiennes des escadrons de cavalerie.

Aussi fallut-il attendre que le pays ait retrouvé le calme et le travail pour songer à remplacer les cloches enlevées par la Convention. C'est seulement en 1827 qu'on baptise la première ornée de cette inscription : « J'ai pour parrain M. Charles, Eugène, Joseph, Maximilien comte de Sainte-Aldegonde et pour maraine M<sup>me</sup> Marie Aldegonde, Alexandrine comtesse de Sainte-Aldegonde, lesquels m'ont nommée Eugénie Aldegonde. J'ai été fondue en 1827 par les soins de Maître François Boutry, curé, Célesin Joseph Reuflet, maire, et Jean Baptiste Mory, du Conseil de fabrique. Drouot, fondeur. »

En 1840 arrivait à Ascq M. Célestin Dillies qui fut curé jusqu'en 1892. Certains anciens parmi les plus âgés se souviennent encore de ce curé. En arrivant, il constata l'état de ruine du clocher en pierres de Lezennes qui menaçait de s'écrouler. La municipalité avec l'aide de la paroisse et une forte subvention du Ministère des Cultes, entreprit la construction d'un nouveau clocher qui fut terminé en 1842, date qu'on peut lire au dehors sous l'horloge.

La grosse cloche Eugénie-Aldegonde prit donc place au milieu de cette nouvelle tour. En 1843, la paroisse acquit deux nouvelles cloches dont voici l'inscription : « Furent parrain haut et puissant Seigneur Pierre François Balthazar comte de Sainte-Aldegonde et maraine haute et puissante dame Marie, Albertine, Amélie Body comtesse de Sainte-Aldegonde, dame d'Aymeries, Pont, Hargnies et autres lieux, lesquels

cloches au cours des âges marquent les jours heureux et surtout les jours malheureux qu'ont vécu les anciens habitants de notre village.

Le peu d'archives que nous possédons n'est pas très riche. Il faudrait avoir des loisirs pour faire des recherches et compulsier les archives de l'évêché de Tournai, celles de la ville de Lille, et même recourir

m'ont nommée Noémi Amélie. »

L'autre portait la même inscription mais était nommée « Pétronille, Albertine ».

## Le XX<sup>e</sup> siècle, ses guerres et ses avatars

Les nobles parrainages des cloches de 1843 n'empêchèrent point qu'elles finissent comme celles du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après avoir retenti joyeusement dans notre ciel pendant cinquante ans elles sonnèrent aussi le tocsin qui le 4 août 1914 annonçait la terrible guerre mondiale, signal du plus monstrueux massacre d'hommes qu'on ait vu jusqu'alors.

En octobre de la même année, Ascq était de nouveau occupé par les Allemands pour quatre ans. Le village vécut au ralenti pendant cette catastrophe.

Le 22 février 1917, les trois cloches, orgueil des Sainte-Aldegonde, furent descendues et déposées dans le jardin de la maison Dupire-Lemaire sur la place, puis transférées à Lambersart d'où elles partirent pour l'Allemagne.

Le 11 novembre 1918 les cloches sonnèrent à toute volée dans les villages et les villes de France pour annoncer la fin du cauchemar : finie la guerre, finie la tuerie. Le clocher d'Ascq resta silencieux.

En 1922 avec les fonds provenant des dommages de guerre la municipalité acheta trois cloches provenant des fonderies de Blanc Misseron. Elles étaient de qualité médiocre et quelques années seulement après leur baptême l'une d'elles était déjà fêlée.

La première pesait 1100 kilos et portait cette inscription : « Je m'appelle Louise Marthe. J'ai pour parrain M. Louis Dumont-Hardy, pour maraine M<sup>me</sup> Veuve Louis Droulers-D'Halluin. Je remplace ma sœur Eugénie enlevée par les Allemands en 1917. Je suis la voix des vivants qui pleurent tous leurs chers trépassés et en particulier les vaillants soldats d'Ascq, victimes de la grande guerre. Je suis aussi

au fonds de la bibliothèque nationale, à Paris. On pourrait alors tenter une histoire sérieuse et complète de notre commune.

Avec les maigres renseignements que nous possédons, essayons quand même de retracer à grands traits des souvenirs trop oubliés. Vous verrez que l'histoire des cloches s'intègre dans la vie joyeuse ou triste de nos ancêtres.

la voix des défunts en général qui implorent la pitié de Dieu et des hommes. »

La deuxième pesait 700 kilos et portait cette inscription : « Je m'appelle Clémence Justine. J'ai pour parrain M. Victor Fourmestiaux-Guermontprez, maire d'Ascq, et pour maraine M<sup>me</sup> Clémence Hovine. Je remplace ma sœur Noémi, enlevée par les Allemands. Ma voix redit sans cesse : Gloire au Sacré-Cœur qui a sauvé la France et si visiblement protégé Ascq pendant l'invasion allemande. Je chante les événements heureux de l'Eglise, de la Patrie et de la paroisse d'Ascq, et je convie les habitants au ciel pour y bénir Dieu dans la joie éternelle. »

Ces deux cloches sont toujours là, muettes, en danger de tomber en morceaux si on les ébranle. Seule la troisième fait encore son pauvre service sans éclat, ni harmonie. Elle pèse 600 kilos et porte cette inscription : « Je m'appelle Jeanne Georgette. J'ai pour parrain M. Georges Delebart-Desmarescaux et pour maraine M<sup>me</sup> Veuve Jeanne Delebarre-Deledalle. Je remplace ma sœur Pétronille enlevée par les Allemands en 1917. Je suis la voix de Dieu qui appelle les habitants d'Ascq au repos et aux offices les dimanches et fêtes. »

De plus sur chacune est gravée cette ajoute : « J'ai été baptisée en 1922 par M. Bailleux, doyen de Lannoy. Mgr Hector Raphaël Quillet, évêque de Lille. M. Rogé, curé d'Ascq. M. Dutilleux, vicaire. M. Victor Fourmestiaux, maire. »

## Réflexions finales et souhait

Les inscriptions gravées dans le métal sonore des cloches nous apportent comme un reflet des mentalités propres à chaque époque de l'histoire. Les baptêmes de cloches sont des événements où se trahit une manière de penser et un style de vie.

En 1779, époque de pratique religieuse générale, un baptême de cloches est un événement tout naturel.

Suite en dernière page sous le titre « CLOCHES ».

## Où va l'Eglise ?

Par le Concile Vatican II, l'Eglise catholique a pris un tournant. Quelque chose a changé dans son attitude vis-à-vis du monde, et aussi dans l'idée qu'elle se fait d'elle-même. Elle cherche à s'adapter à sa mission de façon plus efficace. A mesure que le monde se transforme, l'Eglise comprend que son rôle dans le monde doit accepter aussi certaines modifications.

L'idée que l'Eglise peut changer son aspect et ses méthodes contrarie bien des personnes. Même les changements extérieurs les choquent. Vous avez pu le constater à propos de la réforme liturgique. Le Concile a voulu que les messes, surtout celles du dimanche, soient mieux comprises, que les fidèles y prennent une part plus active. Beaucoup s'en déclarent satisfaits et heureux. Mais d'autres, il faut bien l'avouer, en sont contrariés : ils n'admettent pas qu'on puisse modifier ce qui s'était toujours fait.

Ce mécontentement se manifeste plus encore quand il s'agit de transformations intérieures et profondes. Le Concile introduit

des aspects nouveaux dans le rôle des évêques, des prêtres et des laïcs. Ces changements concernent la constitution même de l'Eglise, sa manière d'être.

Alors certains disent : « On ne comprend plus. Est-ce que tout n'était pas vrai ? La doctrine du Christ a-t-elle changé ? On dirait

entendues. Vous les avez peut-être entendues, vous aussi, et vous en avez été troublés.

Il est donc nécessaire de parler du Concile, de faire connaître le résultat de ce long travail de réflexion des évêques du monde entier. Les textes du Concile sont d'abord rédigés

# PAGE DU CONCILE

que tout ce qu'on faisait et qu'on croyait auparavant était mauvais, et qu'il faut tout bazarder pour faire du neuf ».

D'autres disent : « Aujourd'hui dans l'Eglise catholique, ce sont les jeunes qui l'emportent : les vieux n'ont plus qu'à se taire et à se soumettre. »

D'autres enfin vont encore plus loin et on les entend dire : « Moi, quand je vois tous ces changements, je ne sais plus ce qu'il faut croire, et je perds la foi. »

Ces réflexions, je ne les ai pas inventées, je les ai

en latin, c'est la langue de l'Eglise que connaissent tous les évêques et tous les prêtres. Mais pour notre usage ils ont été traduits en français et réunis en quatre petits livres fort bien présentés et qu'on peut trouver chez les libraires catholiques (éditions du Centurion).

La lecture de ces quatre volumes paraîtra trop austère pour le grand nombre. C'est pourquoi dans ce journal, nous voulons essayer de mettre le Concile à votre portée afin que vous connaissiez mieux les nouveaux aspects de l'Eglise qu'il nous révèle.

## Le Concile définit l'Eglise

Par sa longueur et son importance, la « Constitution sur l'Eglise » tient la première place dans les documents conciliaires. Le mot « constitution » est un terme technique qui désigne un exposé de doctrine que le Concile considère comme inspiré par le Saint-Esprit et exprimant des vérités de

peuple aimé, le peuple de l'Alliance. Israël fut la première ébauche du peuple de Dieu, nourri de sa Parole par la Bible. Mais c'est le Christ Jésus qui a fondé le nouveau peuple de Dieu, race élue, nation sainte, peuple de prêtres. Car tous les chrétiens sont prêtres puisque leur vie doit célébrer la gloire de Dieu et devenir un sacrifice de louange. Tous aussi, par leur vie sainte, sont les témoins de Dieu. Ils manifestent la volonté de Dieu qui est de sauver tous les hommes.

« Tous les hommes ». L'Eglise ne se limite donc pas à ses frontières visibles. Dans le peuple de Dieu l'humanité entière est incluse.

Sans doute ce peuple ne comprend pas encore tous les hommes, parfois même il n'apparaît que comme un petit troupeau. Mais les chrétiens doivent répandre la foi par leur parole et par leurs œuvres, comme de véritables témoins du Christ. Ils sont un levain au sein de l'humanité qu'ils transforment. L'Eglise présente donc un caractère d'universalité qui dépasse ses frontières visibles, elle englobe le monde entier, même les incroyants.

Cependant sa présence dans le monde respecte l'ordre temporel dont la société civile a la responsabilité. Le bien temporel des peuples reste indépendant, le Royaume du Christ n'est pas de ce monde. Mais la présence de l'Eglise favorise le bien temporel, les ressources des sociétés humaines, leurs formes de vie, leurs cultures, leurs coutumes. L'esprit chrétien pénètre, élève et purifie tout ce qu'il y a de bon dans la cité terrestre. L'Eglise honore les diversités légitimes des races et des civilisations. En chaque peuple elle trouve pour elle-même une source d'enrichissement.

Telle est la conception de l'Eglise que nous présente le Concile. Par ses dimensions et son étendue, elle dépasse l'idée étroite que nous en avions jadis, trop portés à en exclure les autres et à nous considérer, nous catholiques, comme des possesseurs exclusifs. Dieu seul connaît les frontières de son Royaume.

## A propos du baptême

Dans le passé, quand des parents demandaient le baptême pour un enfant, le prêtre l'accordait toujours sans difficulté. Il supposait que cette demande manifestait un attachement à l'Eglise catholique. En de-

mandant le baptême pour leur enfant les parents ne montraient-ils pas qu'ils appartenaient encore à l'Eglise, malgré les négligences dans leur vie reli-

Suite en dernière page sous le titre « CONCILE »

## La croissance, loi de la vie

La foi du Concile est celle que l'Eglise catholique a toujours professée. Les évêques de Vatican II demeurent fidèles à l'antique croyance qui a sa source dans la Bible et dans l'Evangile. Le Concile fait siennes l'affirmation de Saint Paul : « Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous ».

Donc l'essentiel ne change pas et ne changera jamais.

Mais la foi catholique est quelque chose de vivant. Tout vivant grandit et se développe. Tout vivant bouge et se transforme. Ce qui est immobile, c'est ce qui est mort. Ne pensez donc pas que votre religion est fixée une fois pour toutes dans des formules rigides et sans vie. Jésus enseigne que le Royaume de Dieu est semblable à une semence qui devient un grand arbre.

Comment l'Eglise fait-elle croître cette semence ?

D'abord par la réflexion de ses théologiens. Les militants d'Action catholique qui ont l'habitude de réfléchir ensemble sur l'Evangile savent par expérience qu'on y trouve toujours du neuf. On ne change pas l'Evangile, mais on y découvre des richesses cachées, des applications

nouvelles à la vie. Ce modeste travail des militants fait comprendre tout ce que les théologiens peuvent découvrir en méditant sans cesse la Parole de Dieu dans la Bible et dans l'Evangile.

Notre époque possède des équipes de théologiens remarquables. En Allemagne, par exemple, Karl Rahner, Hans Küng. La France aussi a des hommes comme Yves Congar, Jean Daniélou, le Père de Lubac qui sont célèbres en ce domaine. On pourrait citer également d'éminents théologiens en Belgique et en Hollande. Le Concile a été aidé dans son travail par ces spécialistes.

Tout progrès des sciences humaines se répercute dans la pensée chrétienne, lui ouvre des perspectives inconnues jusque-là et l'invite à des recherches plus profondes.

Les théologiens doivent se tenir au courant des développements de la science et les confronter avec la foi. Un savant comme le Père Teilhard de Chardin a certainement stimulé les recherches des théologiens.

D'une manière générale on peut dire que la vie du monde apporte à l'Eglise une aide véritable et un enrichissement. Dans le décret XIII du Concile paragraphe 44, vous pouvez lire

ceci : « Il appartient aux pasteurs et aux théologiens de scruter, de reconnaître et d'interpréter les langages de notre temps. L'Eglise peut être enrichie, et elle l'est effectivement, par le déroulement de la vie sociale... Quiconque travaille à la promotion de la communauté humaine, sur le plan international autant que national, apporte une aide à l'Eglise ».

Même les persécutions et les oppositions sont utiles à l'Eglise et l'aident dans son approfondissement. Le Concile déclare : « L'Eglise reconnaît que, de l'opposition même de ses adversaires et de ses persécuteurs, elle a tiré de grands avantages et qu'elle peut continuer à le faire. »

Ces paroles des Pères conciliaires montrent que l'Eglise s'enrichit sans cesse tout au long de son expérience et que la vie des hommes lui apporte quelque chose. Les événements de l'histoire ont servi à développer les richesses spirituelles que le Christ lui a confiées.

Ne vous étonnez donc pas que cette réflexion approfondie du Concile ait abouti à une conception rajeunie et renouvelée de la mission de l'Eglise et de ses rapports avec les hommes.

## Nos joies

### ONT REÇU LE BAPTEME :

Laurence BONNIER  
Sylvie VERMUS  
Martine BÉCUE  
Dominique MOTURY

### SE SONT UNIS PAR LE SACREMENT DU MARIAGE :

Michel VANTROYS  
et Anne FOULON  
Michel SLABIK  
et Denise DUFLOUCQ

## Nos deuils

### ONT ETE INHUMES AVEC LES PRIERES DE L'EGLISE :

Louise DELBECQUE-  
DELAVAL, 83 ans.  
Auguste SIMOULIN,  
68 ans.  
Anatole BÉGHIN, 84 ans.  
Anna VANDENBUSSCHE-  
LERUSTE, 64 ans.

Les nombreuses remises de matches pendant l'hiver dernier, allongent la saison qui se terminera fin mai et peut-être début juin.

Il est encore un peu tôt pour faire le bilan de la saison écoulée et nous passerons en revue toutes les équipes dans le prochain numéro. Mais d'ores et déjà, on peut espérer la remontée de notre équipe première en seconde division. Il faudrait vraiment jouer de malchance pour qu'elle soit privée de cette accession.

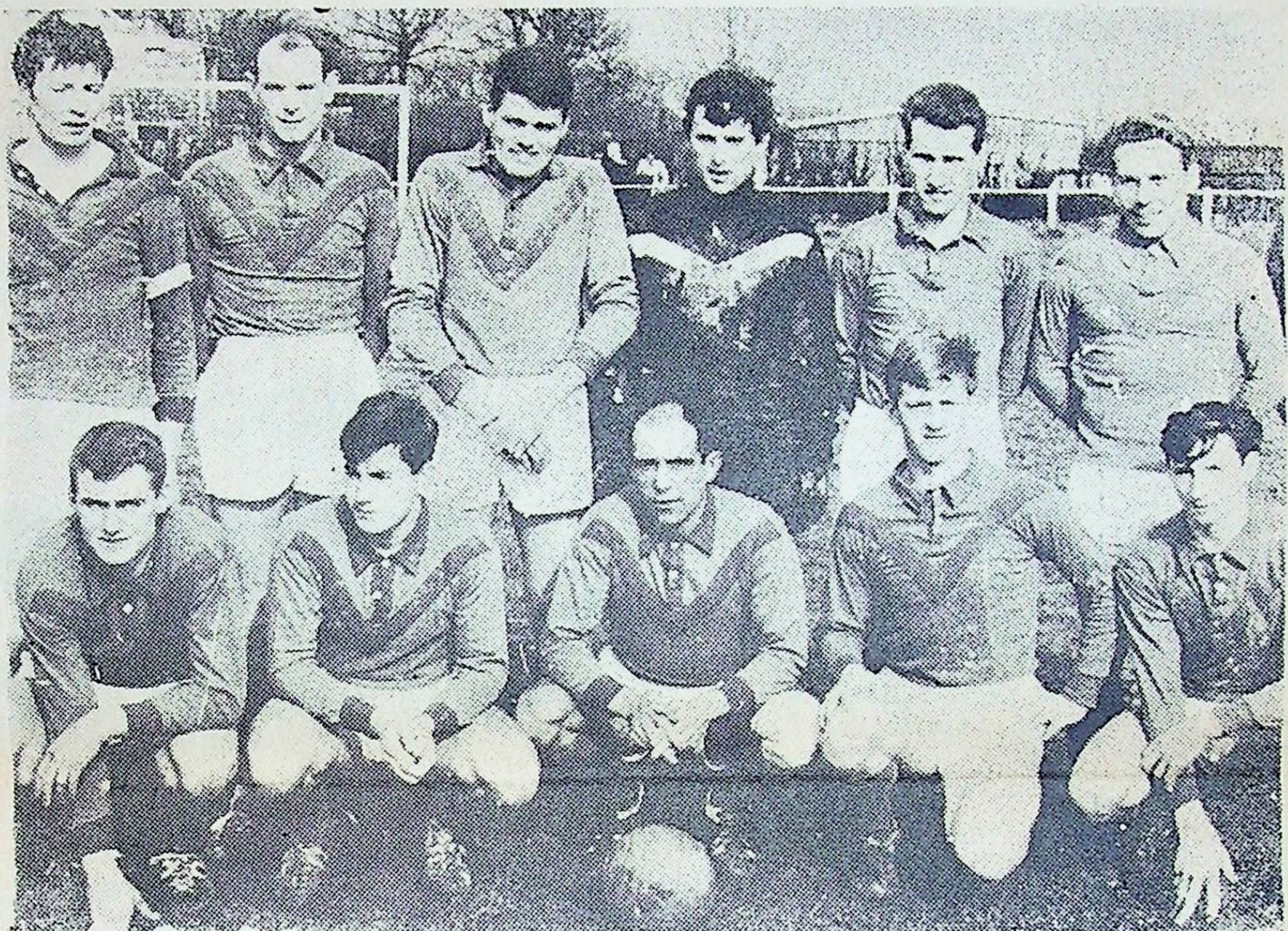
Les autres clubs ne peu-

vent inquiéter les trois clubs de tête ! Le 8 mai : les Ascquois reçoivent Mons, mais le choc entre deux autres : Saint-Louis Roubaix contre A.S. Tourcoing doit désigner presque à coup sûr les bénéficiaires de l'accession. Et le 15 mai nos joueurs iront à l'E.I.C. Tourcoing, tandis que Saint-Louis Roubaix ira à Thumesnil. Espérons qu'il ne faudra pas attendre cette

date pour savoir si l'U.S.A. est première de son groupe.

L'équipe première a été éliminée de la Coupe Defrennes le dimanche 10 avril par Vieux-Berquin sur le terrain de Sainghin-en-Weppes. Cette équipe amputée de plusieurs titulaires a néanmoins fait bonne figure et si l'arrière-gauche ascquoise n'avait pas été blessé alors que notre équi-

pe menait 3 buts à 1, nous aurions certainement ramené la victoire. Il a d'ailleurs fallu deux heures de lutte pour que notre équipe amoindrie s'incline par 5 à 3. C'est dommage car nos petits gars envisageaient la victoire en championnat et en Coupe. C'était peut-être beaucoup, mais cette année ils en avaient les moyens. Espérons pour une autre fois !



Cliché « La Croix du Nord »

Monsieur Etienne MICHÉRON,  
Monsieur et Madame DUQUESNOY-MICHÉRON,  
Madame LAURIDANT-DELOBELLE,  
Madame PÉLERIN-OBRY,  
Madame LAURIDANT-PÉLERIN

sont heureux de vous annoncer le mariage de leurs enfants

### Agnès et Olivier

qui sera célébré le 25 juin 1966, à 10 heures 30, en l'église St-Pierre, à Ascq.

A l'issue de la cérémonie,  
les familles recevront, 16, rue Pasteur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

SUITES DES PAGES PRÉCÉDENTES - SUITES DES PAGES PRÉCÉDENTES - SUITES DES PAGES PRÉCÉDENTES

## CLOCHES

Ces paysans chrétiens n'ont pas d'orgueil, ils n'éprouvent pas le besoin de faire des phrases à cette occasion. Leurs inscriptions sont purement indicatives.

En 1827 et 1842, nous sommes sous la Restauration : la noblesse affiche son retour au pouvoir, elle triomphe sans modestie. La religion est son bien de famille. Comme on l'a dit, ces émigrés sont revenus sans avoir rien appris, ni rien oublié.

En 1922, le style est plein d'emphase : ce manque de goût convient à la mauvaise qualité des cloches. On remarque aussi un patriotisme déplaisant que se croyaient obligés d'arborez après la guerre ceux qui ne l'avaient pas faite.

Sans regret nous verrons disparaître ces inscriptions.

S'il nous est donné de rédiger les nouvelles, nous serons plus modestes. Volontiers nous donnerions à l'une des cloches le nom de Pauline en souvenir de

l'accueil que Paul VI réservera aux veuves du massacre et aux pèlerins qui les accompagnaient.

## CONCILE

gieuse et leur éloignement de la Communauté paroissiale ? Le prêtre agissait donc comme si la demande des parents était motivée par leur foi et il accordait toujours le baptême. Ça ne faisait pas d'histoires.

De nos jours, et surtout depuis le Concile, l'Eglise ordonne à ses prêtres d'y regarder à deux fois... et ça fait des histoires. L'Assemblée plénière des évêques de France vient de publier une note (février 1966) à l'usage des prêtres au sujet du baptême des petits enfants. En voici un passage essentiel : « Par la décision qu'ils prennent de faire baptiser leurs enfants, les parents s'engagent à favoriser leur vie chrétienne dans l'Eglise. Tout pasteur se doit d'éclairer les parents, de les aider à prendre leurs responsabilités. »

Or il y a un cas où le

pasteur ne peut plus croire que cette demande du baptême est inspirée par la foi, c'est quand il constate que les enfants précédents, après avoir reçu le baptême, n'ont pas été élevés dans la foi et n'ont pas suivi les catéchismes. Pour ces enfants, le baptême a été le premier et le dernier acte religieux de leur vie. Devant cette situation le prêtre suggère aux parents d'être logiques avec eux-mêmes et de ne pas faire baptiser leur enfant.

A cela des parents répondent avec une naïveté déconcertante : « Notre enfant choisira lui-même, quand il sera grand. Nous ne voulons pas lui imposer une religion et l'obliger à suivre le catéchisme. Nous respectons sa liberté. »

Le respect de la liberté est une belle chose : malheureusement c'est vers 8 ou 9 ans qu'un enfant devra s'instruire de la foi chrétienne au catéchisme. Est-ce qu'un enfant de 9 ans est capable de choisir ?

Vous dites que vous respectez sa liberté : mais quand vous l'envoyez à

l'école, vous ne lui demandez pas son avis. Si vous estimez qu'il faut faire venir le médecin, vous ne lui demandez pas s'il y consent. Pour son alimentation, l'heure de son coucher et de son lever, pour son habillement, ce n'est pas lui qui choisit : ce sont les parents. En toutes les questions qui concernent l'éducation, l'enfant ne jouit pas encore de sa liberté. Il a besoin d'être guidé par ses parents.

Il en est ainsi pour son éducation religieuse. Un enfant laissé à sa liberté n'ira pas au catéchisme. Il n'irait pas non plus à l'école si vous ne l'y obligiez pas. La prétendue liberté que vous lui laissez est une plaisanterie. Un enfant de 9 ans suit ses parents, il les imite. Il imitera donc l'indifférence religieuse et même l'incrédulité de ses parents. Sa liberté est un leurre, il n'est pas capable de faire autre chose que ce que vous lui inculquez.

Donc ne dites pas que vous voulez respecter sa liberté. Soyez logiques et dites que, dans votre pen-

sée, le baptême n'engage à rien, qu'il n'a pas d'importance.

Or pour un chrétien le baptême est un engagement : c'est l'entrée dans la foi. La première question qu'on pose en accueillant à l'Eglise l'enfant qu'on va baptiser c'est celle-ci : « Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu », et les parrain et marraine répondent au nom de l'enfant : « Je demande la foi ».

Il est nécessaire d'y insister de nos jours. Certains parents oublient qu'ils demandent la foi pour leurs petits, ce qui signifie qu'ils s'engagent à les instruire de cette foi et à les faire participer à la vie de l'Eglise. S'ils refusent de s'y engager, qu'ils renoncent aussi au baptême. Ce sera plus loyal que de signer une formule : « Je promets de faire instruire mon enfant de la religion chrétienne », alors qu'on est bien décidé à n'en rien faire.

Le Directeur de la Publication : L. WECH  
2<sup>e</sup> trimestre 1966  
Imprimerie Boulonnais - Ascq